

Greffier.e (h/f)



Recruteur

[Tribunal international du droit de la mer](#)

Secteur d'activité

[Organismes internationaux](#)

Métier

[Juridique/ Ressources Humaines](#)

Localisation

[Europe/International](#)

Type de contrat

CDI

Début de parution

22/05/2024

[Postuler](#)

Visuel si chartée



Recrute **un Greffier** h/f

Élection

Conformément à l'article 32 du Règlement du Tribunal, le Greffier est élu par le Tribunal, parmi les candidats proposés par ses juges, pour un mandat de cinq ans. Le Greffier est rééligible.

Fonctions

Le Greffier assiste le Tribunal dans l'exercice de ses fonctions judiciaires. Il sert d'intermédiaire pour les communications émanant du Tribunal ou adressées à celui-ci et assume la responsabilité de tous les travaux administratifs, en particulier de l'administration des comptes et des finances du Tribunal. Les fonctions du Greffier sont exposées en détail à l'article 36 du Règlement du Tribunal.

Qualifications et expérience

- Connaissance du système des Nations Unies, de la diplomatie ou des travaux des organisations internationales ;
- Au moins 15 ans d'expérience professionnelle dans le domaine du droit international public ou du règlement des différends internationaux ;
- Expérience à un poste de direction acquise à des degrés de responsabilité de plus en plus élevés, de préférence dans une institution judiciaire ou une organisation internationale, et aptitude avérée à la supervision dans un environnement multilingue et multiculturel ;
- Excellente connaissance de la jurisprudence et des procédures du Tribunal.

Formation

Diplôme universitaire en droit du niveau du master avec spécialisation en droit international public, de préférence dans le domaine du règlement des différends ou du droit de la mer.

Langues

Le français et l'anglais sont les deux langues officielles du Tribunal. Une parfaite maîtrise de ces deux langues est requise. La connaissance de l'allemand est un atout.

Rémunération

Le traitement applicable est celui d'un Sous-Secrétaire général dans le régime commun des Nations Unies. Il est exonéré d'impôt et assorti des prestations et indemnités des Nations Unies.

Candidatures

Les candidats postuleront par courrier électronique adressé au Président du Tribunal, en indiquant le numéro de l'avis de vacance de poste.

Les candidats sont invités à remplir le formulaire de notice personnelle (P11), disponible sur le site Web du Tribunal à l'adresse <https://www.itlos.org/fr/main/le-greffe/possibilite-emploi>, et à rédiger une lettre de motivation. Les deux documents devront être sauvegardés au format PDF et